

1731

Louisiane N^o 41. D.F.C. Louisiane

Guenee

Relation de ce qui est passé au fort
françois des Matchez dans la Province de la Louisiane
depuis le dixième de May 1731. jusqu'au premier
JUILLET de la présente Année par les Juges officiers
d'Infanterie, Commandans aux Chroniques.



Quatre jours de la Campagne du mois de février mit
sept cent trente sept, après que les trouppes eurent
hyverné trois mois à la Nouvelle Orleaux M. Dericu
Gouverneur de la Colonie résolut de faire relever la
garnison du fort des Matchez, ou commandon Le S.
de Gauris ancien Capitaine dans la Colonie,
M. de Cernay demanda ce commandement qui
avoit esté promis à M. Dartaguet, M. Dericu le luy
accorda, et les S^{rs} Broutin, Jugenieur, Juran, La
Buissonniere furent ausny commandés pour relever
les officiers des Matchez.

Nous sommes partis de la Nouvelle Orleaux le Vingt
avril 1731. et arrivés le 10. de may, les Aufaux Nations
Sauvage que nous avions menés avec nous pour chasser
arriverent ausny. Nous fumes très surpris de trouver
à nostre arrivée un party de ces Matchez qui estoit
Stably à cent cinquante pas du fort, qui vinrent à nous
de nous comme amis et qui estoit continuellement pacifié

21
morle parmi nous comme si c'en estoit une de nos
Nations de plus affides, cette familiarité me déplu
j'en vus le mou sentiment au M. de Crémay, et l'on se
tin par la suite sur ses gardes. Les Matchez ne furent
pas des derniers à s'en apercevoir, car dans vne ronde que
je fis avec eux, j'en aperceus qu'ils se regardoient
soigneusement, j'en averty M. de Crémay, et le lendemain
j'en l'imprudence de vouloir faire une prière pour
absolument voir si ces matchez estoient dans la bonne
foy de se rendre comme M. de Gausse nous le soutenoit
continuellement, il estoit le seul de ce sentiment et la
suite la sui voir, je proposay au Chef des Matchez
d'aller chercher avec moy pour tuer quelques perdrix,
ily consentit, et je luy dis que comme je n'avois qu'un
homme avec moy, qu'il ne menas qu'un des es guerriers,
nous chasser deux heures ensemble, j'avois averty
Le soldat qui estoit avec moy de ne point tirer, j'euay
deux perdrix, et en mangicay plusieurs, et ce Chef qui
estoit avec moy ne tira aucun coup quoy qu'il leur pût
faire, je remarquay qu'il avoit toujours brallé en
bouche, et qu'il se meffioit beaucoup, j'crivis après
au fort sans aucune aventure Le quinze de may
M. de Crémay fit assembler les Chefs des matchez,
et leur dit que puis qu'ils vouloient se rendre de se préparer.

à partir pour la Nouvelle Orléans dans quelques jours,
qu'ils y recevoient les ordres et la parole de M. D'Orléans
que peu être ils leur permettroit, de revenir faire
village sur leur ancienne terre, mais qu'en son
particulier il ne le pouvoit faire, qu'après ce temps
passé, que si on les reconnoit qu'ils seroient traités
comme ennemis, et que l'on seroit feu dessus. Les
Natchez promirent de descendre avec les de Gaurin,
mais d'une manière qui me fut d'abord jugé que ce n'étoit
qu'une ruse, j'en dis mon sentiment après l'assemblée
à M. de Crémay, Le S. Brouin étoit du même avis,
et dit qu'ils connoissoient trop peu cette nation pour
être assez Duppe pour descendre à la Nouvelle Orléans
ce fut pour lors que je répétai à M. de Crémay, qu'il
n'avoit promis en chemin plusieurs fois que si par
hasard il apprenoit par nos sauvages qu'il y eut quelque
party Natchez autour de notre feu que nous serions
une petite guerre, je lui dis que l'occasion étoit belle
pour que nous eussions ces François, et notre petite Nation
sauvage, qu'on venoit de faire une campagne qui
coute plus de cent mille livres au moins, et que le plus
hasard nous avoit fait rencontrer nos ennemis après
une marche très fatigante de trois mois dans le plus
fort de l'hiver, que si il vouloit que nous eussions une
forte guerre de trêve ce party, et qu'il n'avoit qu'à donner ses

4
ordonner, M. de Cresnay refusa entièrement mon
sentiment, et me répondit pour seule raison qu'il ne vouloit
rien prendre sur luy, es que cela n'estoit par d'aucunes
instructions. Si j'ay eu l'honneur de commander
je n'aurois pas hésité, et estant en guerre comme vous
estimez j'eusse taché de effaire ce party qui auroit
spargné trois massacres que cette nation a fait depuis
sous pretexte de se rendre. En fin le jour nous partis
avec les. de Gaurin fut arrêté, et M. de Cresnay fut
d'excels assemble les Natchez, pour les avertir de
se tenir prêts, ils promirent bien tout ce qu'on vouloit,
et la nuit ils se cliptèrent dans le bois le lendemain
de quel costé ils avoient tourner leur marche, ce fut
pour lors que M. de Cresnay se repentit d'en avoir pas
donné dessus, et qu'il comprit que si les Natchez n'avoient
pas surpris le poste qu'ils n'attendoient qu'une occasion
favorable, M. de Gaurin en fut si estonné qu'il ne put
sempescher de dire qu'il estoit bien heurieux n'ayant
qu'une si faible garnison et estant si mal fortifié de
n'avoir par esté défait, N^o. qu'à nostre arrivée au fort
françois il ny avoit que quarante soldats, bonascul
depuis par des prisonniers que les Natchez n'avoient
pas détenu le poste par lequel se voyent qu'il ny
avoit pas de marchandises, et qu'ils se voyent qu'il en
devoient venir incessamment, Je scay en mon particulier

que les Natchez leur en pu faire airement
Il y avoit aussy un Negre qui estoit venu rendre aux
Francois et qui disoit estre le chappé des Natchez, un
jour j'apperceus notre Interprete qui parloit a une femme
Natchere, j'elay demanday ce qu'il avoit a faire avec elle.
L'Interprete me repondit que cette femme l'avoit fait
que le Negre qui estoit rendu, venoit toute les nuits
Coucher a leur Camp, et que puis qu'il estoit remis
aux Francois que cela n'estoit pas bon, qu'il en prisonnoit
tout ce que l'on diroit au fort et qu'il venoit en rendre
Compte aux Natchez, et qu'il y avoit trois Negres qui
estoiem rendus de puis peu, que cestoit le Chef de la
farine qui les avoit envoyez vers nous, qu'on avec les
autres Negres Gorgez a jour nouvelle, feroit la folie
et d'y prendre garde, j'en e balance par de faire mettre
ce negre aux fers et j'en averty M. de Cremy qui la
envoye a la Nouvelle Orleans que M. de Gaurier
qui parti le 20. de May pour descendre avec ses garnisons
Il en a remarque que les femmes Natcheres ont toujours
averty les Francois des massacres qui sont arrivés depuis
deux ans, et que si l'on en eut profite la folie ne
seroit pas dans la situation qu'elle est. L'avis de cette
femme ne s'en trouve que trop vray puisque la
Conspiration des Negres a esté decouverte l'envoye
de Saint Dornier et qu'ils devoient Gorgez les Francois

a la S. Luce en commençant par M. Lavier.
 Nous voila donc resté aux Natchez ou commandoit
 M. de Crémay, M. Broutin Ingenieur pour construire
 un nouveau fort, moy pour major, Les. Stab du nomme
 officier, Entreprenueu des ouvrages et estoient dix hommes
 de garnison, Nostre petite Nation sauvage, et quarante
 Negres pour travailler au remuement des terres.
 Le dix de Juin a une heure du matin un sentinelle du
 petit fort apperçut une pirogue sauvage qui devoit
 et qui s'arrêta au fort, c'estoit Sept arcanas, sauvages
 d'une nation qui nous est affidée, le chef du party
 nous dit qu'il avoit esté attaqué la veille par un party
 Natchez qui bordoit le fleuve, vers le grand Gouffre
 qui est a vingt lieues du fort, que Les. de Coulange
 qui commande aux Arcansas avoit esté attaqué
 au même endroit et qu'il avoit eu quatre hommes
 de blessés, dont deux estoient morts et qu'il venoit
 pour faire quelques echevelures avant de retourner
 a leur Village, voila nostre garnison augmentée de
 Sept hommes, et quelques jours après deux soldata
 arrivèrent M. de Crémay qu'ils avoient trouvé deux
 Natchez, et un Canané qui seroient sous des
 perches au lieu du fort, M. de Crémay descendit
 aux soldata de selviques d'avantage, j'eux
 demanday permission d'aller après eux avec les sept

2
Arcansas, je pris avec moy dix soldats, et les
Couray en mien venant arnquax delieu du fort,
Lenayam et viri a la piste, ou j'les conduisi sans
leur faire aucun mal. M. de Cremay leur fit
demander par l'Interprete, ou j'alloiem, j'les repondirent
que estoit au Village des Chonikas, et qu'il y avoit
pres de cent de leurs nation qui s'y estoient allés
tendre, que le reste de leurs party qui estoit au nombre
de quarante estoit dans la même resolution, que sur
les dix heures du matin j'les avois rencontrés deux
francois, et comme j'les fistoient sçavoir qu'ils venoient
vers le fort pour se rendre aux francois de M. de Cremay.
Les frs furent conduits au fort par de garde, et le lendemain
a la pointe du jour, nous partimes avec quarante
soldats tous nos sauvages au nombre de trente et
vint estoit Natchek que j'avois conduit la veille au
fort pour sçavoir de rencontrer ce party, l'Interprete
de M. de Cremay estoit de les amener degra' ou de force.
Notre guide nous mena par des chemins impraticables
et après avoir marché six heures sans trouver
aucun vestige j'le voulus sechapper, comme je me estois
doute' du fait je luy avois donné quatre bons hommes
pour l'escorter, dont deux francois et deux sauvages
Le chef du party Arcansas Letia comme j'le voulois

8
Je jette dans une ravine de Camer pour s'en fuir,
et après s'être un peu de laissee' Lou' retourna au-
fort après avoir fait sept bonnes lieues. Le
Lendemain M. de Cretnay Envoya les deux autres
Natchez a la Nouvelle Orleans. Le 5. Juin le chef
de ces Natchez nomme' Capental qui nous
avoit promis de descendre a la Nouvelle Orleans,
avec le C. de Gaurin avec pavillon sur le d'un
Seul homme demanda a parler au M. de Cretnay,
on luy demanda ce qu'il vouloit, et pourquoy il
n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnee de descendre
avec M. de Gaurin, il repondit que ces guerriers
n'avoient pas voulu, qu'il s'estoient en alle's toute
La nuit d'avan et que se voyant presque seuls
il les avoit suivis, et que son intention estoit de se
mettre entre les mains des francois et M. de Cretnay.
Luy fut dire par l'interprete qu'il pouvoit revenir
avec ses gens, mais aux conditions qu'ils remettroient
leurs armes, Capental promit de le faire, et en
même temps pria M. de Cretnay d'envoyer
l'interprete avec luy pour porter la parole a
ces gens et qu'il l'ameneroit pour otage son parent
qu'il avoit amene' ce qui fut execute' après le

consentement de l'interprète, et le lendemain ibrevin
avec Capentat apportee la parolle des Natchez qui
promettoient de venir se rendre dans quel que jour
tous que tous les Charfeurs seroient rassembles. Le même
jour arriva le grand Chef des Thonicas. Le plus
brave et le plus affide de tous nos sauvages, apres que
M. de Cremay luy eut raconté toutes les différentes
manoeuvres que les Natchez faisoient depuis deux
mois, Lou fu venu derau luy Capentat qui n'estoit
pas encore party. ce fut pour lors que nous crumes
veritablement que tous les Natchez qui estoient
estoit dans l'intention de se rendre, Le Chef Thonicas
nous dit et a Capentat qu'il y avoit cent quatre
Vingt Natchez qui estoient venus rendre dans
leur village pour obtenir leurs pardons des Francois,
qu'il luy Conseilloit de leur faire de même, de venir se
rendre apres de nous et de faire tout ce que M. de
Cremay luy ordonneroit de se regarder comme nos
Esclaves et qu'ils estoient heureux apres tout le mal
qu'ils avoient fait de ce qu'on vouloit bien leur
conserver la vie, qu'il n'y avoit plus que le Chef
de la famille qui estoit la Campagne avec environ
deux cent hommes, mais que si ne seroit de la
grace que l'on accordoit a leur Nation qu'il seroit

10
qu'il se vint bien son dévotion, Capental promit
sous peu de jours de venir descendre esqu'il seroit tout
ce que M. de Crémay voudroit. Le Chef des
Chonias qui n'estoit venu que pour nourrir
avis de ce qui se passoit dans son Village, pria congé
de nous, vu chacun trouva la commission du Chef
des Chonias très délicate, et on luy conseilla de
prendre garde à luy et à son Village, ce qu'il promit
de faire, après quoy il parut et Capental aussy
qui promit de nous venir joindre incessamment, ce
qu'il fit effectivement peu de jours après, mais
n'estant accompagné que de quarante hommes,
comprix hommes femmes et enfans, à son arrivée
il vint trouver M. de Crémay qui luy demanda
ou estoit le reste de son party, Capental luy repondit
que le reste avoit rejoint Le Chef et la farine, que
pour luy et ceux qui estoient avec luy seroit tout
ce qui luy seroit donné. M. de Crémay luy dit qu'il
le croyoit dans la bonne foy qu'il vouloit descendre
à la Nouvelle Orléans pour recevoir les ordres
de M. Desis, et de Caparotte, esqu'ils porteroient avec
eux leurs armes pour luy remettre, ce qui fut
exécuté le lendemain et Capental descendit avec cinq
des guerriers quatre de nos sauvages, et trois français

pour se rendre à la Nouvelle Orleans, nous fumes
dix jours sans apprendre aucunes nouvelles; Dans
cette interval Les Natchez qui estoient tendus au
village des Thoniacs semirent en devoi d'effaire
entierement le Village, ils commencerent par massacrer
le Grand Chef, qui en se debatta avec quatre Natchez
qui estoient jettes plus de douze charlux, avec des
pogniards et des fusils. Les Thoniacs au premier
Coup de fusil semirent en deffiance, c'estoit à la petite
pointe du jour, Les Natchez se emparerent de la moitié
du Village, et ils se jour battus pendant trois jours,
cabaner, contre cabaner, Les Thoniacs ont perdus
dans cette affaire vingt cinq guerriers, et presque
autant de blens, La perte des Natchez s'en trouve
à peu près de même. Il y a eu quoy francois de tue
dans cette affaire, Les Natchez ont emmené sa femme
Esclave avec trois Negres; Le chef de la famille se
glina la veille le long des bois avec deux ou trois hommes,
et les Natchez qui estoient dans le village frapperent
par un signal qu'ils avoient entre eux. Il ny avoit
plus de trouppes pour les aux Thoniacs. M. Perrier
seus cette triste nouvelle avant jour et se sentat
arriva à la Nouvelle Orleans le même jour, M. Perrier
se fit mettre aux fers et detacha le même jour notre

interprete avec les petites Nations Sauvages pour
 détruire les Matchez qui estoient auprès de nous,
 M. Dartaguet, et d'autres officiers furent aussy
 commandés avec des troupes, et des habitants pour
 secourir les Thonicas. Les Matchez estoient partis
 après avoir esté trois jours sans pouvoir détruire
 ce Village. Il en a remarqué quelques Matchez estoient
 presque quatre cent hommes, et les Thonicas ne sont
 qu'une petite nation de deux guerriers mais très
 braves, et ce qui est d'extraordinaire c'est que les Matchez
 en sortant des Thonicas vinrent frapper sur leurs
 camarades qui estoient auprès de notre fort, entuerent
 quatre et en blessèrent autant, c'estoit la petite
 pointe du jour j'estois directement de garde ce jour là,
 Lon cria alerte au premier Coup de fusil et M de
 Cremay estant éveillé me détacha avec quinze soldats
 pour aller voir ce que ce pouvoit estre, en un moment
 j'y fus rendu, et rencontray les hommes et les femmes
 qui s'étoient réfugiés de notre fort, et entroyay quatre
 sur la place qui venoient d'estre tués, et d'autres qui
 s'effoient au combat ceux qui venoient de les attaquer
 et qui s'estoient retirés. après avoir fait une seule
 charge, nous nous retirâmes au lieu de nous en aller
 ces Matchez qui estoient auprès de nous ne furent dans

13

La bonnefoy, l'on fit pauser les 6 Menes avec grand
Soin, et on les fit encore rapprocher plus près du
fort pour les mettre entièrement en sûreté, voilà
des Evénemens bien particuliers qui n'empreschoient pas
ceux qui icy de s'entendre avec le Chef de la farine.
et nous avons sçeu qu'il n'avoient pas voulu aller
frapper aux Thonicas, par ce que ce Capitaine
estoit descendu à la Nouvelle Orléans, ce qui engagea
un petit party forme de celui de la farine de frapper
sur celui de Capentat qui n'estoit descendu à la
Nouvelle Orléans que pour Espionner et connoître
par luy même les forces de La Colonie. Ce Capitaine
est un homme surprenant très politique et qui
disputoit au Chef de la farine la principauté
d'entr'eux.

Le dernier de Juin notre interprète arriva sur
les onze heures du soir avec Labis Chef d'une
de nos petites Nations, j'avois avec luy un party
de cent guerriers qui estoient sortis d'amburque
à un quart de lieue du fort francois. Je n'avois chargé
d'ordre de M. Deriv qui est venu de Cremona
qui portoit avec luy ce chef avec ses gens
pour detruire Les Natchez qui estoient auprès

De nostre fort qu'il ny avoit plus rien a s'empreser sur
 cette nation apres ce qui venoit de se passer au
 Village des Thonicas, et qu'en fin plus de mort et
 moins de menues, et de laisser agir Tabir, qui
 detruiroit aisement les Natchez qui estoient au
 pres de nous, M. de Cremay ayant apprise
 la mort du Chef des Thonicas, et qu'avec la
 destruction de leur Village fut si trouble, qu'il
 prit Tabir, qui estoit celui que M. D'Orvieu nous
 avoit envoye, pour la sentinelle qui estoit celui que M.
 de Cremay avoit envoye a la Nouvelle Orleans
 je luy fit connoître son erreur, et luy dit qu'il luy
 avoit pas a balancer de laisser agir, Tabir, de nous
 tenir sous les armes, et que ceux qui se refugioient
 dans nostre fort qu'il falloit les saisir; M. de Cremay
 en agit tout autrement, il s'acheta de persuader a Tabir,
 que les Natchez qui estoient au pres de nostre fort
 estoient dans la bonne foy, qu'il ne se fit de la
 famine apres avoir frappe sur les Thonicas
 Les estoient venus attaquer a nostre veue et en avoient
 tue quatre et desse plusieurs Tabir, ne se
 rendant pas a ses raisons non plus qu'un chef de

15

guerre du Village des Choniacs ils representent
à M. de Cresnay le massacre et la trahison que
Les Natchez venoient de faire aux Choniacs. qu'ils
n'attendoient qu'une occasion favorable pour tenter
de nous surprendre, qu'ils convenoient que ces
Natchez n'avoient pas frappé sur leurs Villages
mais que Capentat qui estoit descendu à la Nouvelle
Orleans en estoit la Cause, et que si M. de Cresnay
ne vouloit pas les laisser détruire ces Natchez
qu'ils alloient s'en retourner dans leur Village
et qu'ils diroient à M. Bécien qu'on les en avoit
empesché. Je representay à M. de Cresnay qu'il
n'avoit pas à hésiter de suivre l'ordre de M. Bécien,
et qu'il estoit de conséquence de contenter nos Sauvages
qui avec raison vouloient vengeance de la mort
de leurs parents que le massacre seul du Chef des
Choniacs qui s'estoit tant de fois sacrifié pour les
Francois, et qui venoit d'en être la victime
Suffisoit. M. de Cresnay se determina enfin
et vint à l'abrir, d'aller rejoindre ses guerriers et que
lors que l'on s'attendoit au fort la Dame de
Combe sur les Natchez, et tua tous ceux qui se

trouveroient, Tabir parti avec nostre interprète
 très content, et alla se porter près deux jours
 cedons il estoit couvert au signal. M. de Cremay
 fit mettre toute sa garnison sous les armes, et à
 deux heures du matin le premier de Juillet, il alla
 avec moy et un soldat qui parloit la langue Natchez
 éveilla les Natchez qui dormoient tranquillement
 et leur dit qu'il estoit qu'il y avoit des parties
 de Sauvages qui les avoient enveloppés, et que
 si ils ne profitoient de son avis que c'estoit
 l'ampis pour eux, de se réfugier dans le fort ou ils
 seroient en sureté; Les Natchez se levèrent
 tous dans l'instant prirent leurs armes, les femmes
 emportèrent tout ce qu'elles avoient de meilleur dans
 le fort les hommes attendirent sur leur terrain
 l'ennemi, et ne voulurent pas se rendre, Tabir
 qui voyoit de son ambuscade l'aman courcé
 et M. de Cremay eut envie sur le Champ de tomber
 sur les Natchez sans nostre interprète qui luy
 representa qu'il n'estoit couvert de le faire qu'un premier
 Coup de Baguette. Ce qui a esté heureux pour
 M. de Cremay qui auroit pu estre enveloppé
 et tué dans l'ambuscade, M. de Cremay sera au retour

7
fut battre la Diable, et au premier Coup de
Baguette Labin fonça dans le Camp des Natchez
ou il ne trouva que des Derrers, les Natchez qui ne
s'étoient pas rendus au fort se jetterent de nostre
Costé, ou en arrivant, ils furent désarmés et mis au
Corps de garde au nombre de trente quatre compris
Hommes femmes, et enfans. Labin et quelques
guerriers entrèrent dans le fort très fâchés contre
M. de Fremay et fit la harangue qui suit
Chefs François est-il possible qu'après le massacre
quelques Natchez ont osé de nous frerer, ceux qui les
commettent tous les jours, et ce qui vient de passer
tout récemment au village des Thonikas, nous les
regardions comme nos amis, que vous les occiez
dans votre fort, ce sont des Chiens, et de traitres
que nous demandons pour les brûler si nous
trouvons et la journée ne se passera peu être
pas sans qu'ils tuent quel qu'un de nos guerriers,
je vous ay vu dire il en adviendrait la parole au
de Fremay Les prendre par la main, et les conduire
au fort, apparemment quelques Natchez vous font
Cher, vous ne cherchez vous autres François que
faire des Esclaves pour les vendre, et bien d'autres

Discours de cette Nation qui marquoient le contentement
 qu'ils avoient deceu M. de Cremay leur avoué &
 manque de parole, & Malgre' toutes les raisons
 que M. de Cremay leur pût alleguer, et les rafraichir
 qu'il leur fit distribuer, nos Sauvages furent très
 mecontentes, et un Chef de Guerre Choniac
 se leva et fit la harangue qui suit en pleurant
 de Rage, depuis que les francois habitent dans
 nostre pays, nous les avons regardés comme nos
 freres, nous les avons toujours suivis en guerre
 nous n'avons jamais voulu écouter d'autre
 parole, et si nous eussions trahé l'amitié
 dans le sang du francois, nostre Village ne seroit
 pas détruit, nostre Chef que tous les francois
 pleurent, vous le regardez vous autres, comme
 indifferents, donnez nous ces Natchez pour les
 conduire dans nostre Village, ce sont des chiens qui
 nous tueront si ils peuvent, voyez ce qui vient de
 se passer dans nostre Village vous devriez vous
 autres francois vous courir et les détruire, au
 contraire, vous les regardez comme vos freres, vous
 les recevez dans votre fort et les la laissez.

19

de Dange la mort de tant de francois et de Thonica
qui viennent de estre detruits pour la mort de eux. —
Ils eurent beau faire et geniu, et M. de Cremay ne leur
en accorda aucun, et M. de Cremay leur proposa
de les conduire à la Nouvelle Orléans mais comme
il vouloit les faire escorter par des francois, Tabis
et serguerriers qui voyoient qu'ils n'en seroient
par les maîtres, luy dirent que puis qu'ils luy
estoyent chers qu'ils les garderoient nos sauvages
se preparerent a partir, après avoir encore assuré
M. de Cremay que la journée ne se passeroit pas
sans quelques funeste aventure, M. de Cremay
fut present a Tabis d'un Calumet que le chef
Thonica foula aux pieds, M. de Cremay qui ne
comprendoit par la maniere des sauvages ne comprit
grace est accordé. Ils descendirent sur les quatre heures
après midy pour s'en retourner dans leurs villages.
Le M. de Derieu les a appaisés avec des presents,
cela ne s'empesche pas que toutes les petites Nations
qui bordent le fleuve ne se soient plaintes hautement
du procédé de M. de Cremay qui nous diront pour
raison qu'il vouloit conserver sa conquête qu'il
ne se passeroit certainement pas si les Nations ne se

fussem Enveloppés, nous les aurions plus détruits
 mais j'le s'en seroit toujours sauvé quelques uns,
 C'estoit le premier de Juillet qu'estoit ceuy de Paris
 Il estoit quatre heures après midy quand l'abie
 partit avec ses guerriers, je fus aumonde tout ce que
 je pus d'un cés interval pour déterminer M.
 de Cremay a contentes nos sauvages, j'eluy
 representois l'Inquietude que nous avions de la
 part de nos prisonniers n'ayant par seulement
 un endroit pour les mettre. Le grand feu estant
 bruslé, et les soldats estant sourdes toutes, qu'ils
 avoient peut estre des croignards cachez sous leurs
 Capots, esqu'il falloir absolument y regarder, M.
 de Cremay estoit si content de sa victoire, qu'il
 suffisoit d'eluy conseiller quelque chose pour qu'il
 en fust le contraire, Il vouloit estre Ingenieur, major
 gardemagasin, Commandeur des Negres, tout
 alloit de travers, les ouvrages ne se faisoient plus
 et j'ya apparence que la garnison ne sera paralaboy
 de siton puisquedepuis quatre mois les soldats
 sont encore sous la voille; En fin M. de Cremay
 me dit de le laisser tranquille, qu'il avoit pris son
 party qu'il estoit le maître qu'estoit de vouloir faire

Et de me mesme leu que de faire monter la garde et de
 donner l'ordre que tout le monde s'il le prenoit sur son
 Compte, et qu'il n'y avoit rien a craindre de la part de
 nos prisonniers, et qu'il se poudoit de tout, Ce discours
 ne me plut pas beaucoup, je pris le party d'en luy en
 plus parler, pour M.^r Baoutin, La Buissonniere
 et y es jls le laisseries faire comme il vouloit le
 connoissant pour reprendre avis de personne, M. de
 Creney estoit tout nouveau d'au del pays; ne connoissant
 par les establissemens, il avoit deu dans pareilles occasions
 se consulter, pour ce qui regardoit mes fonctions de Major
 je pouvois me flatter de estre au fait de tout ce qui le
 concernoit ayant dix huit ans que j'estois en cam
 discontinuer, ayant este plusieurs années Major
 Major dans le Regiment de Bedeau, et trois an
 de Major du Bataillon de milice de Bretagne
 qui au bout de neuf mois qu'il fut entre mes mains ^{en campagne}
 comme un de Campagne, ce qui me procura une
 gratification de feu M. Le Blanc Ministre
 de la Guerre sur les Certificats de ses Spectacles
 et du Gouverneur pour le Roy de Graveline en
 Flandre, pour M. de Creney il y avoit vingt
 ans qu'il avoit quitte le service quand il est venu
 dans cette Colonie, ayant passe tout estompé la

Chancel dans ses terres comme il nous la di luy
 même plusieurs fois, mais les protections loin tou
 d'un Coup fait venir commandant general des
 Troupes de la Colonie, et depuis Lieutenant de Roy
 pour la Mobile, et venus à nos prisonniers, l'on
 avoit coutume d'élever la garde à sept heures du
 matin, elle ne le fut qu'à près midy, mon intention
 estant de doubler la garde ce jour la jusqu'à ce que nos
 prisonniers fussent attachés avec des sabotiers que nos
 Charpentiers semirent à faire, n'ayant pas de
 fer dans le fort, et M. de Crémay me donna de faire
 relever la garde, et me di qu'il estoit fatigué qu'il
 alloit se reposer qu'il me conseilloit d'en faire autant,
 et qu'il avoit donné ordre au Charpentier de
 Leveille de lever six heures du soir, pour faire attacher
 tous nos prisonniers, pour moy j'en eue aucune
 envie de me reposer, ayant toujours mon fusil
 entre les mains, six heures estant venues M. de
 Crémay en sortant de sa chambre me demanda si
 j'avois bien d'ordre, je luy respondis que j'en estois
 bien garde et que j'en serois tranquille quelorsque
 j'erois nos prisonniers bien pris par les pieds
 et les mains, Il me respondit laissez moy faire cela
 va estre fait dans l'instant et j'allay avec luy :

23

au Corps de garde ou en passant, il fut pris et
deux autres prisonniers qu'il fut conduit dans le grand
fors pour les faire attacher, je suivis M. de Cremay
et luy dit, Monieur, puis que vous voulez vous
donner vous même cette peine il faut commencer
par ceux qui paroissent les plus mutins, le Capor
bleu, et celui qui en a au rouge, Il me répondit j'y
vais ayez soin de faire attacher ces deux la j'en vis dans
l'instant ce parolier et M. de Cremay tout effrayé fut
un petit poin qui separe le petit fors d'avec le grand,
un soldat tenoit un prisonnier par le bras qui estoit
ce Capor bleu et le sergent un par les cheveux, et trois
soldats de la garde qui suivoient, le Capor bleu se trappa
et se jeta par dessus le camp par l'ambraque
d'un canon, mais il fut blessé d'un coup de fusil comme
il fuyoit et tué dans l'instant et en même temps
j'en tendu tirer trois coups de fusil dans le petit
fors, je recommanday mes deux prisonniers a deux
soldats qui estoient avec moy j'en vis un M. de
Cremay qui me parut tout interdit, et qui ne me
dit pas un mot j'entray dans le petit fors ou j'en vis
quatre soldats baignés dans leur sang a la porte
du Corps de garde, et un seul qui ^{la} tenoit fermée

24
La Bayonnette au bout du fusil, ce soldat me di
en entrant, M. de Suzan il faut tuer tous ces chiens
la voie ce qu'ils viennent de faire, Le frère de celui
qui estoit descendu a la nouvelle Orleans fut celui
que j'expediai le premier, comme il me vint en l'esprit
je fus plus prompt que luy et luy mit trois balles
dans le Corps, comme il reculloit pour m'en faire
autant estant trop pres d'envoy je despendis au soldat
de tirer, et entre promptement dans ma chambre.
qui estoit a costé d'ung garde, ou mortain et ais y de trois
fusils que j'avois tous chargés de pres je fus un feu
continu et dessus ses barbares, a bras le pouce poine,
Seconde d'un fidel soldat, le garde magasin
accouru au bruit de nostre feu, estoit le seul francois
qui estoit dans le petit feu qui sembla se feu curry,
Tous le reste ayant fui. M. de Fenay ala tonte et
nous rechargoi nos fusils, M. de Fenay estoit
dans le grand feu avec toute la garnison sans me donner
aucun secours, ny donner aucun ordre si j'eus en
seulement quatre soldats, l'affaire en est finie
dans l'instant, En fui lors que M. de Fenay me cria
de descendre le point qu'il m'envoyoit du monde par
derriere le feu il m'ordonna de ne pas tirer d'avantage.

Il ny avoit

25
Il n'y avoit plus que deux de ces Barbares
Cuvie qui avec les cinq fusils dont j'ai parlé
ampare d'effendroiem mal sans plus que se mouvoir
hors du corps de garde, Le gardemagasin deux, et moy
neuf. car Barbarea mettoient que trois ou quatre coups
de fusils au nous, ce fut pour lors que M. de Fremay
qui vint par derrière le petit fort de repentey mais trop
tard, de nous pardonner les Natchez auor Sauvages
nous avoient déjà cinq soldats tués et comme j'en
voulou garder un il exposa prourmed'avantage j'
memprescha d'entrer dans le corps de garde prour expedier
L'este, M. de Fremay semit en de voir de faire un siege
dans les formes prour prendre Cuvie, dix huit, ceux qui
estoit prour les faire d'usler, prour ces effets
il fut apporté de la farine et fut un petit retranchement
à costé du corps de garde, Les deux hommes qui estoient
dedans voyant nostre feu cessé se prirent leur sang
et se mirent au my en estat de se bien deffendre L'annu
venoit prour nous blemer, et un de deux hommes Natchez
nous d'lesser en core six soldats, en son coup qui
ficerent, huit heures estant venus et prour courre
L'annu M. de Fremay renit l'affaire au lendemain
Je rentay tout l'annu au petit retranchement a la
porte du corps de garde avec sept hommes et toute

cette delagacion fut mise dans le grand fort avec
 M.^{rs} Proutin Cap.^{te} et de la Bruinierre Lieutenant,
 Sur les neuf heures M. de Semay vint me trouver,
 et me dit qu'il venoit de faire distribuer de l'auverie,
 aux Negres avec des poignards, et que l'affaire alloit
 finir par ce que les Negres se faisoient fort d'entrer dans
 le Corps de garde, et d'expédier tout ce qu'ils trouvoient
 de visant, je luy representay qu'il y avoit plusieurs
 inconveniens, Le premier qu'il ne convenoit pas
 estant que de quatrevingt francs dans le poste de
 se servir Negres que cestoit d'estimer pour la
 Nation, Le second qu'il se faisoient les uns sur les
 autres, estant nuit, il me dit qu'il avoit prévu avec
 de plus par ce que deux Negres devoient avoir de faux
 lanternes, qu'il avoit mieux aimé des Negres
 que des francs, et qu'il n'en avoit déjà que trop perdus.
 M. de Semay me dit que cestoit son intention et
 m'ordonna d'avertir mes sentinelles, et ceux qui
 estoient avec moy de ne rien tirer quelque chose
 qu'il arriva, et qu'il alloit luy même conduire cette
 affaire, effectivement, un quart d'heure après je le vis
 paroitre avec un fanal porté par un Negre le
 Commandeur Negre faisoit a coup de baton.

entre les autres qui se glissoient sur le ventre,
 quand il y en eut trois ou dix d'entre'e M. de Cremay,
 les enfers en tretoy dans le petit fort, les
 Negres seroyent seuls & aiterent par dessus le temps
 au lieu d'entre dans le corps de garde, comme M. de
 Cremay se l'imaginoy J'entendis sur le Champ tire
 quatre coups de fusils qui venoient du grand fort
 ouestou'e M. de Cremay, Cestoy de nos gens qui tiroient
 sur les Negres, qui entuerent deux, et blesserent les
 deux autres, M. de Cremay repassa au grand
 fort apres cette Expedition, J'eluy dis bien Monsieur
 ne voila til par une belle affaire voila quatre Negres
 detues, et par les soldats qui sont avec vous
 n'avez vous avertis comme ceu du petit fort de
 ne point tirer, il me dit que Ouy, et cependant que ce
 malheur venoit d'arriver, je ne pus m'empescher
 de luy repetter que s'il m'avoit voulu croire que ce
 dernier accident ne fut par arrive, et luy repetter
 qu'il n'avoit pas d'autres party a prendre que de se cacher
 dans le corps de garde le lendemain a la petite pointe
 du jour, et de faire bon que toute la nuit J'ame
 le promit, sur les onze heures un des femmes que
 j'avois porte'e a l'abri du coup de fusil fut tue'e en changeant

de place, et il n'arriva rien jusqu'au lendemain
 matin. M. de Fremaux me laissa avec mes sept
 hommes qui estoient à costé de la porte de garde,
 et il alla après faire un tour dans le grand fort ou
 j'le informai d'un nommé soldat qui avoient tiré.
 et après se retira dans sa chambre.

Le lendemain matin M. de Fremaux vint me trouver
 à la petite porte du jour, je luy demanday ce qu'il
 vouloit que je ferois, il me respondi d'attendre un moment
 qu'il alloit donner ses ordres dans le grand fort, et
 consulta M. Broquin Ingenieur, M. de Fremaux y
 vint après d'une heure, et je le vis venir suivi de tous
 les negres avec des seaux remplis d'eau, il me dit
 qu'il avoit consulté avec M. Broquin qui luy alloit
 envoyer un Baril de poudre et qu'il alloit faire
 travailler par dedans la fosse à faire une fougue
 pour faire sauter le corps de garde, je prisi la liberté
 de représenter à M. de Fremaux que ce projet estoit
 Extravagant qu'il alloit bruler le petit fort, tous
 nos vivres, et nos poudres, il en a remarqué
 que le corps de garde n'estoit que de vieux couverts
 de l'écorce d'arbre, et que les magasins à vivres et
 à poudre estoient de même se touchant par tout

28
M. Desfray me vint cette fois la, Il y eut une
grosse pluie qui dura près de deux heures et l'ou-
vrière François pendant ce temps la lui fit distribuer un
peu d'eau de vie aux troupes qui estoient sous les
armes depuis vingt quatre heures, et M. Desfray
se determina en fin de faire foncez dans le corps
de garde lorsqu'il fut encore un projet nouveau qui
estoit avec un tirant es des fables de faire abattre
la Cheminée du corps de garde, cette manoeuvre dura
encore deux heures, et M. Desfray ^{luy même} alla encore chever
ce tirant avec portee de canon du fort avec les Negres
ce qui est l'affaire du commandant des Negres, et non
pas assurément celle du commandant j'en eus car
ou j'estois depuis une heure quand je le vis revenir
tout mouillé et ecrotte jusqu'aux yeux en me disant
j'ay eu bien du mal, j'eluy dis avec une M. Mounier
vous vous donnez des peines bien inutiles c'estoit l'affaire
encore tout au plus d'un sergent, voila les Negres
et carottes pour abattre cette cheminée qui ne
vient plus que la batterie ce qui fut que M.
Desfray abandonna ce projet il fut ensuite tiré
un coup de canon dans le corps de garde qui ne fut
que le tir de son canon.

Insciblement la journée se passoit je reprins
ce M. de Cambray qu'il falloit fuir de manière ou
d'autre devant la nuit Il m'envoya pour lors dans
le grand fort et me donna un Sauvage
monté derrière une queritte qui estoit vis à vis la
porte du Corps de garde et qui n'en estoit éloigné
que de huit ^{ou plus} pas, et au derrière cette Queritte
que nous avions eu la Peille et six Soldats de
Blenses qui engagea M. de Cambray de me plus
laisser de sentinelle, je cherchay un Sauvage
à qui je promis un fusil, et si Il vouloit monter
derrière cette queritte, Il me fit signe au moment
après qu'il n'en avoit plus qu'un qui paroissoit
en vie et qu'il estoit attaché, je montay sur le
Champ d'armes auprès de luy, et le Sauvage qui
estoit auprès de moy le tua et de je tiray en même
Temps à Corps d'écouverté dans le Corps de garde
trois coups de fusils et mon Sauvage de même
Les soldats qui estoient dans le petit fort
entrèrent dans l'instant à la Bayonnette au bout
du fusil et ne trouverent dans le Corps de garde
que deux femmes Livres, dont l'une estoit Blessée

31

et deux petits enfans qui estoient Couchés dessous.
Les morts, qui estoient ausny en vie, Les trois
prisonniers qui estoient attachés depuis la veille
furent brûlés avec quatre femmes nor sauyages
tueem les deux enfans, et leurs leverem la chevelure
comme aux vingt trois qui estoient morts dans le
Coyr de garde, dont j'ly en avoy quinze. Et la veille
du feu que j'avois fait avec un seul soldat et le
gardemagazin; Le lendemain M. Dartaguette
arriva avec un convoi qui montoit aux Illinois,
comme M. Dartaguette n'estoit venu que pour
chercher les prisonniers pour les remettre aux
Chonias pour les brûler, ayant seul tout
ce qui estoit passé; j'eu congé de M. de Fremaux
je profitay de cette occasion pour descendre je
racontay tout ce qui estoit passé à M. Leric
que je priay de me plus faire service pour les
ordres de M. de Fremaux ce qui m'a accordé, et
m'a envoyé depuis aux Chonias ou je
commande actuellement.

M. Brouin Cap. et Ingenieur pendant temps
après en descendoit ausny et il n'est certé avec M. de

Crenay que les. de la B. d'Anjou qui
 tenu fort dans ce port, ou il est obligé de
 venir ayant entrepris les ouvrages d'un fort
 neuf qu'on construit sur une petite anse portée
 de Canon du vieux fort, voilà ce qui s'est passé
 au fort francois des Natchez depuis le dia de
 may de la presente année jusqu'au six de juillet
 que j'en suis party pour me rendre aux Chonias
 avec une permission par écrit de M. de Crenay
 qui fit tout ce qui fut en presence de tous les
 officiers pour m'engager de rester aux
 Natchez qui ont au nombre de quatre cent
 cinquante hommes actuellement au siege de St. Denis
 qui commande aux Natchitoches, et j'y ai
 un party de quarante hommes qui vout depuis
 Les Chonias jusqu'au Baton Rouge pour
 tâcher de surprendre quelques voitures j'en
 massacre quatre francois dans une sapiniere
 vers l'Isle de Bienville, ce qui a si fort alarmé les
 habitans de cette coste qu'ils ont abandonné leurs
 maisons, et Recolte, Voilà la situation de la
 Colonie, et si malheureusement les Chactas

Le vengeance du costé des Anglois La colonie
 est detruite nyayam par le quarantier de trouppes
 et d'habitans qui il faudroit pour pouvoir soutenir
 Les Chicachas nous ont declare' la guerre
 cette année, C'est une nation de plus de huit
 Cens guerriers, tres braves, et le proverbe du
 pays est qu'un Chicacha vaut bien un françois